

BULLETIN D'ADHÉSION ANNUEL 2023 & SERVICES A LA CARTE

Maj : 10/2022

L'association d'Aide à la Diffusion Interrégionale du Spectacle Vivant [Adadiff] a développé le dispositif **VIVANTMAG** et réalise un travail inédit de repérage de spectacles et de diffusion tout au long de l'année. Elle offre ainsi un dispositif unique de visibilité pour les compagnies régionales et propose des outils & services à la carte pour diffuser des spectacles repérés auprès d'un réseau très large de programmeurs : collectivités territoriales, théâtres publics et privés, festivals, comités d'entreprises, ...

En adhérant à l'association vous avez à disposition des outils et des services à la carte pour vous aider à mieux diffuser votre ou vos spectacles. Les adhésions sont annuelles (de date à date).

Merci de compléter et de nous retourner ce document. Abonnement en ligne possible sur www.vivantmag.fr

ADHESION ANNUELLE :

Abonnement - Adhésion structure : 60,00 € TTC / an

(L'adhésion n'est pas assujettie à la tva)

Réservé aux artistes, aux associations et aux compagnies, elle vous permet :

- L'Accès complet au site et à ses ressources,
- L'Accès à l'édition numérique du catalogue
- La Réception des lettres d'informations thématiques.
- De participer à la vie et au développement de l'association
- D'accéder aux services à la carte proposés en matière de diffusion (présentation en ligne de votre spectacle, Pack Numérique, Pack Contact)



LES SERVICES A LA CARTE :

Le Pack Numérique Spectacle : 200,00 € HT – 240€ TTC

Il permet de présenter l'un de vos spectacles, avec votre contact direct (pour 1 an) :

- Sur le catalogue en ligne accessible sur www.vivantmag.fr valeur 100 € HT
- Sur l'édition numérique VivantMag (prochaine édition janvier 2023) valeur 100 € HT
- Sur une lettre d'informations thématique adressée à des programmeurs ciblés valeur 100 € HT

Vous pouvez choisir d'apparaître uniquement sur le catalogue en ligne : 100,00 € HT/ 120 € TTC

Vous pouvez présenter plusieurs spectacles :

6 spectacles maximum sur le catalogue en ligne - 2 spectacles maximum sur l'édition numérique. Nous contacter.

Votre spectacle pourra aussi être proposé dans le cadre de notre service de diffusion mutualisée auprès des professionnels. Dans ce cas, des frais de commission seront perçus en cas de vente (voir barème en page 3) - Si vous ne le souhaitez pas, merci de nous le signaler.

Le Pack Contact : Sur devis à partir de 300,00 € HT / 360 € TTC

Le Pack Contact permet de définir votre objectif, de sélectionner une cible homogène de professionnels, de réaliser un mail de prospection, d'effectuer une relance téléphonique et de réaliser un bilan en fin d'opération avec état des contacts et planning de suivi.

En cochant cette case, nous reviendrons vers vous pour vous présenter nos dispositifs.

Merci de compléter lisiblement les informations ci-dessous :

Oui je souhaite adhérer à l'Association Adadiff Casi et m'abonner à Vivantmag pour un an (de date à date) :

Structure / Compagnie :

Nom et prénom :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel :

E-mail :

Site internet :

Activité / Commentaires :

Si vous présentez des ateliers ou des actions de médiation culturelle, merci de le préciser :

Je souhaite présenter les spectacles suivants :

Nom du spectacle 1 :

Tarif net (diffusion) :

Nom du spectacle 2 :

Tarif net (diffusion) :

- Pour enregistrer vos spectacles, il vous suffit d'accéder au site www.vivantmag.fr et de vous enregistrer en tant qu'utilisateur. Sous 24 h nous activerons votre compte afin que vous puissiez accéder au formulaire des spectacles en ligne.

Nous demandons impérativement à voir les spectacles présentés. Si malgré vos invitations nous n'avons pas pu nous rendre aux représentations, merci de nous transmettre les dossiers de présentation (à minima dossier artistique, extrait vidéo, affiche et photo du spectacle) et de nous communiquer les coordonnées de deux structures vous ayant programmé et soutenant votre travail. Nous les contacterons avant toute validation.

RECAP. RESERVATION :

Adhésion/ de base : :

60 € ht

Barème de Commission N°2

Pack Numérique :

....

Barème de Commission N°1

Total (pas de tva sur adhésion)

J'ai bien noté que je recevrai une facture détaillée en retour (TVA à 20 % au-delà de 60 € ttc d'adhésion sans tva).

Si nous devons établir une facture à une autre adresse, merci de la préciser ci-dessous :

Règlement :

Je vous joins un chèque de € TTC à l'ordre de AdAdiff Casi

Je vous règle par virement bancaire (ou mandat administratif) dès réception de la facture

Nos coordonnées bancaires :

RIB : 16607 00232 88021093719 17 - Domiciliation : BPS JEU PAUME

IBAN : FR76 1660 7002 3288 0210 9371 917 - BIC : CCBPFRPPPPG

Bon pour accord :

Date, cachet & signature

Barème des Frais de Diffusion

Montant du contrat négocié* (€ HT)	- de 750	de 751 à 1.300	de 1.301 à 2.000	de 2.001 à 3.000	de 3.001 à 5.000	+ de 5.001
Frais de diffusion (€ HT)						
N°1. Abonnement Pack Numérique**	100	150	200	300	450	10 %
N° 2. Abonnement de Base compagnie **	150	250	350	450	600	15 %
N° 3. Participation non-abonné***	180	20%	20 %	20 %	20 %	20 %

* incluant le coût du spectacle et les défraiements éventuels par contrat. Nos frais de diffusion viendront s'ajouter au devis.

** uniquement pour les compagnies ayant contracté un Pack Numérique annuel et pour les contrats que nous générons directement auprès des programmeurs, dans le cadre de notre service de conseil en programmation.

*** pour les compagnies qui n'auront pas renouvelé leur abonnement et pour l'ensemble des contrats générés par notre biais.

Nous pouvons également nous occuper de la production des contrats (cession, dpae, cachets, fiche de paie...) dans le cadre du suivi administratif que nous proposons (+ 10 % de commission - nous consulter)

Attention :

Le barème de nos frais de diffusion s'applique dès le jour d'une négociation avec un programmeur. Pour bénéficier des tarifs abonnés sur nos commissions, votre date d'abonnement doit donc précéder la date de la négociation.

L'Adadiff Casi ne garantit en aucun cas que les outils qu'elle propose aux compagnies pour améliorer la diffusion de leurs spectacles aboutissent vers des contrats de cessions.

Si dans le cadre d'un Pack Numérique Compagnie, votre spectacle n'aboutit pas sur une cession, nous prolongerons votre spectacle sur notre catalogue en ligne pendant une année avec le renouvellement de votre abonnement (60€/an)

En rejoignant l'AdAdiff Casi vous intégrez un réseau ouvert, composé de compagnies indépendantes et de programmeurs participant au repérage, à la promotion et à la diffusion du spectacle vivant en régions.



Les 3 pages sont à retourner complétées et signées avec votre règlement à l'adresse ci-dessous :

Le dispositif VIVANTMAG est porté par ADADIFF CASI

17 ter Impasse Pignotte 84000 AVIGNON – www.vivantmag.fr – contact@vivantmag.fr - 06 58 81 61 87
Association loi 1901 - N° de Siret : 498 057 983 00062 – Licences 2 & 3 : L-R-20-4437 & L-R-20-4882